

# LE MONDE DES PARLEMENTS



## Sommaire



Entretien avec le Prof. Joseph Stiglitz  
Lauréat du Prix Nobel  
d'Economie 2001 ..... 2



Le multilatéralisme et le rôle du  
Fonds monétaire international dans  
la crise financière mondiale  
Par M. Dominique Strauss-Kahn  
Directeur général du Fonds monétaire  
international ..... 4



La réponse à la crise mondiale de  
l'emploi : le travail décent  
par M. Juan Somavia  
Directeur général de l'Organisation  
internationale du Travail ..... 6



Les retombées de la crise financière  
sur les droits de l'homme en Afrique  
par Mme Sanji Mmasenono Monageng  
Juge à la Cour suprême au Swaziland  
et juge à la CPI ..... 8



Crise financière, émancipation  
des femmes et responsabilité des  
gouvernements  
Par Mme Vigdis Finbogadóttir,  
ancienne Présidente de l'Islande .... 10



Deux femmes devant leur maison à Lalsot, ville située à environ 80 km de Jaipur (Rajasthan, Inde).

Photo AFP/M. Vatsyayana

## Les législateurs confrontés au défi de la crise économique

L'UIP sollicite les parlements pour qu'ils contribuent à atténuer l'impact de la crise économique et financière. En avril et mai 2009, l'UIP a fait de ce sujet un point d'urgence débattu lors de la 120<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP à Addis-Abeba (Ethiopie). L'UIP l'a également abordé lors d'une conférence parlementaire organisée à Genève. La crise touche le monde entier mais, comme l'a dit M. Theo Ben Gurirab, Président de l'UIP, « au minimum, elle consolidera les inégalités déjà existantes, mais très probablement elle les exacerbera, en enfonçant encore davantage les femmes dans la misère ». Cette édition du Monde des Parlements est consacrée à la première crise de la mondialisation. ▸

M. Joseph Stiglitz, Lauréat du Prix Nobel d'économie:

« Nous devons créer un cadre économique sortant du cadre des intérêts spéciaux »

La Commission d'Experts sur les réformes du système monétaire et financier international du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies a organisé en mars 2009 au siège de l'UIP une réunion visant à débattre de la crise économique. A cette occasion, Joseph Stiglitz, son Président et Lauréat du Prix Nobel d'économie 2001, a fait part de son analyse *au Monde des Parlements*.

**Q:** Vous avez dit qu'il faudrait mieux contrôler la mondialisation et trouver un équilibre entre le marché et l'intervention de l'Etat. Comment est-ce possible au vu de la résistance exprimée par beaucoup à l'égard de l'intervention de l'Etat dans le secteur économique, à l'exception des banques?

**J.S.:** Ce débat appartient au passé. Tout le monde est aujourd'hui conscient du fait que l'Etat joue un rôle absolument essentiel. Ce sont les Etats qui ont sauvé les économies. Une fois que l'on reconnaît avoir besoin de l'Etat pour sauver les emplois, l'économie et les banques, on est bien obligé de reconnaître que l'intervention de l'Etat est également nécessaire en matière de réglementation. Il est impossible d'offrir une assurance contre l'échec sans aussi se prémunir contre la récurrence de ce dernier. Les banques peuvent prendre des initiatives susceptibles de mettre en danger des milliards de dollars appartenant aux contribuables américains et nous devons donc veiller à ce que cela ne se reproduise pas. Telle a été notre erreur. Nous avons permis aux banques de prendre des initiatives ou de mettre en danger notre argent parce que nous pensions qu'elle feraient preuve de raison. Nous savons aujourd'hui que tel n'a pas été le cas. Nous ne pouvons laisser une telle situation se reproduire.

**Q:** Pensez-vous que cet engagement sera réellement suivi d'effets, dans une année par exemple, une fois la crise plus ou moins estompée?

Photo UIP/H.Salgado



**J.S.:** La crise ne se sera pas estompée dans un an! Mais la discussion sera en cours. Trop de gens y ont laissé trop de plumes pour que nous fassions comme si de rien n'était. La majorité des américains souhaite le changement.

**Q:** Qu'en est-il de la réglementation? Comment expliquez-vous le fait que personne n'ait déclenché le signal d'alarme?

**J.S.:** Les dirigeants des banques disposaient de trop de pouvoir politique. Nombreux sont ceux qui ont tiré le signal d'alarme, mais ceux qui gagnaient de l'argent en gagnaient beaucoup et contribuaient beaucoup trop aux campagnes électorales. Malheureusement, ils ont réussi à s'assurer de pouvoir mener sans entraves leurs activités, qui mettaient en danger des milliards de dollars appartenant aux contribuables américains.

**Q:** S'agit-il d'une conséquence positive de cette crise, en espérant qu'elle ne se reproduise plus?

**J.S.:** Je le pense. Mais n'oubliez pas que notre système politique reste une démocratie imparfaite et que nombre de ces personnes continuent à posséder beaucoup d'argent, qu'elles utiliseront pour tenter d'influer sur les milieux politiques dans le but de s'enrichir encore davantage. La bataille ne sera pas aisée.

**Q:** Diriez-vous que les pays en développement ont mieux résisté à cette crise financière?

**J.S.:** Dans beaucoup de pays en développement, les autorités de régulation et les banques centrales étaient de bien meilleure qualité, en partie en raison du fait que ces pays n'en étaient pas à leur première crise financière et en avaient tiré les leçons. Ils ont pris appui sur leur expérience passée, mais ont été soumis à une pression terrible de la part des établissements financiers américains. Certains des meilleurs, parmi lesquels l'Inde, ont résisté à ces pressions, mais d'autres ont souffert.

**Q:** Etes-vous d'accord avec les personnes qui prônent une réforme du FMI et de la Banque mondiale?"

**J.S.:** Ces institutions existent, il faut que nous collaborions avec elles, mais je crois que nous devons aussi œuvrer en faveur de la création de nouvelles institutions. Il faut les mettre davantage en situation de concurrence.

**Q:** Dans le film intitulé « Le monde selon Stiglitz », vous parlez de la nécessité d'instaurer une responsabilité transfrontière. Que voulez-vous dire par là exactement?

**J.S.:** Nous devons instaurer une responsabilité transfrontière, car quand on commet un crime dans un Etat, dans le cadre d'une certaine législation, on peut passer la frontière et ne devoir de comptes à personne. Nous avons reconnu le principe de base: il existe des dispositions en matière d'extradition, mais trop fréquemment on n'arrive pas à obtenir l'extradition pour des délits écologiques, par exemple, qui sont pourtant graves, puisqu'ils équivalent parfois au meurtre étant donné qu'ils peuvent provoquer la mort. Il existe aussi une absence de responsabilité en matière de délits « économiques ». Les pays disposent d'un cadre juridique et, par conséquent, si vous nuisez à quelqu'un, ils peuvent vous poursuivre pour exiger des dommages. Mais à l'échelon international, si une société établie dans un pays X cause des dommages dans un pays Y, il est très difficile de faire jouer la justice. Il faudra peut-être que nous envisagions la création de tribunaux internationaux pour les délits écologiques, pour ceux qui sont commis par des entreprises ou pour garantir que ceux qui le doivent rendent compte de leurs activités. Les sociétés établies dans un pays A sont persuadées que le tribunal d'un pays B ne les traiterait pas de façon équitable. Les gens sont inquiets du manque d'équité d'un tribunal étranger, mais ce n'est pas une raison pour éliminer la notion de responsabilité. Nous devons créer des systèmes juridiques internationaux nous inspirant confiance. C'est ce que nous avons fait dans certains domaines de la jurisprudence, d'où la Cour pénale internationale, mais pas encore dans le domaine commercial. On peut faire un parallèle avec la situation des Etats-Unis, dont les 50 états ont chacun leur code du commerce. Si on commet un délit dans un état, on peut partir se réfugier dans un autre état, mais nous disposons de tribunaux fédéraux, qui forment un système suscitant une grande confiance.

**Q:** La même logique devrait-elle s'appliquer à l'économie mondialisée?

## Sauver l'économie et préserver la dignité humaine

Chaque jour ou presque, des citoyens interpellent les dirigeants politiques sur l'impact négatif de la crise économique dans leur vie quotidienne. « Les gouvernements ont trouvé l'argent pour sauver les banques mais, dans la plupart des cas, ils sont incapables d'aider les citoyens qui perdent leur travail », est la critique que l'on entend le plus souvent dans les médias. La situation est explosive. Des millions d'emplois risquent de disparaître avec des conséquences que personne ne peut prévoir. Que peuvent faire les représentants des citoyens pour empêcher que la crise financière ne conduise à la marginalisation et à la discrimination ?

« La crise économique mondiale actuelle est aussi une crise des droits humains : la combinaison de problèmes sociaux, économiques et politiques a créé une bombe à retardement concernant les abus des droits de l'homme », a déclaré la Secrétaire générale d'Amnesty International, Mme Irène Khan, en présentant un rapport qui indique que les droits de l'homme sont relégués au second plan pour faciliter la reprise économique mondiale.

Les conséquences de la crise de 1929 furent dramatiques. En ira-t-il de même cette fois encore? Il ne peut y avoir de reprise économique durable et équitable si les gouvernements ne parviennent pas à s'attaquer aux abus qui génèrent ou amplifient la pauvreté, ou aux conflits armés qui entraînent de nouvelles violations, a averti Mme Khan.

Le Prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz pense que les parlementaires, en tant que représentants des peuples, sont en droit de demander des comptes. Ils peuvent exiger des banques plus de transparence et de responsabilité, ils peuvent demander aux gouvernements d'imposer des mécanismes de contrôle du système financier. Ils peuvent aussi demander le respect et la dignité des citoyens les plus vulnérables qui risquent d'être marginalisés à cause de la pauvreté. Le temps est venu pour les législateurs d'exercer cette prérogative.

LB

**J.S.:** Nous déployons tant d'activités internationales et commerciales que nous devons tout naturellement nous doter d'un tribunal international du commerce.

**Q:** Comment les parlementaires et l'UIP pourraient-ils faire changer les choses?

**J.S.:** L'UIP et les parlementaires sont nettement plus proches du peuple et de la démocratie. Ils pourraient tout d'abord tenter de modifier le cadre politique pour que les dons alimentant les campagnes soient moins importants et plus transparents. La deuxième chose est de garantir une plus grande transparence. L'un des problèmes des Etats-Unis est le manque de transparence. Ce qui s'y passe est scandaleux. On ne sait tout bonnement plus où certaines quantités énormes d'argent ont bien pu passer. En leur qualité de représentants du peuple, les parlementaires peuvent exiger des comptes. La troisième chose consiste à reconnaître que les marchés ne fonctionnent pas tout seuls. Il faut que le gouvernement intervienne (même si les gouvernements sont aussi souvent en difficulté) et nous devons réfléchir à des systèmes de poids et contrepoids permettant d'améliorer

le fonctionnement, tant des marchés que des gouvernements.

**Q:** Le monde entier attend du Président Obama qu'il sauve l'économie mondiale de la crise. Que peut-il vraiment faire?

**J.S.:** L'envergure des problèmes est telle qu'une seule personne ou un seul pays ne pourra jamais en venir à bout. Il apparaît toutefois clairement qu'il gère la situation bien mieux que le Président Bush. Les problèmes sont très graves et l'environnement politique pose aussi problème. Le Président Obama n'a pas obtenu un seul vote républicain à la Chambre des Représentants, par exemple, et le fait que le pays soit si polarisé sur une question d'une urgence telle a de quoi stupéfaire un économiste.

**Q:** Avec la Commission que vous présidez, que pouvez-vous faire pour contribuer à résoudre cette crise?

**J.S.:** Nous tentons de montrer ce qui peut être fait, de créer un cadre économique sortant du cadre des pressions politiques exercées par les intérêts spéciaux. LB ▀

## Le multilatéralisme et le rôle du Fonds monétaire international dans la crise financière mondiale<sup>2</sup>

*Par M. Dominique Strauss-Kahn  
Directeur général  
du Fonds monétaire  
international*

Photo FMI



Dans la situation actuelle, une coopération mondiale renforcée s'impose plus que jamais en matière de politiques macroéconomiques et financières. L'un des enseignements majeurs de la Grande Dépression est que l'absence de coopération et l'isolement peuvent aggraver les choses. L'effondrement sans précédent de l'activité mondiale dans les années 30 a en outre eu des conséquences sociales et politiques catastrophiques et a contribué à faire éclater une guerre qui a fait des dizaines de millions de morts et laissé un continent entier en ruines. Lorsque les grands dirigeants de la planète se sont réunis à Bretton Woods, en 1944, ils ont fait le vœu que les erreurs du passé ne se répètent jamais. Ils ont adopté le multilatéralisme et opté pour la coopération en matière de politiques économiques et financières.

Le FMI est né à Bretton Woods. Il a été façonné selon cet idéal multilatéral puis investi de la mission de superviser le système financier mondial et de servir de prêteur de dernier recours à ceux de ses membres ayant des difficultés de balance des paiements. Le FMI est au cœur même de la coordination des politiques macroéconomiques et financières.

Plus de 60 ans plus tard, même si les contours du système financier mondial n'ont plus rien à voir avec ce que les délégués de Bretton Woods avaient imaginé, le FMI demeure tout aussi central, mais il aura fallu en passer par la plus grave crise financière mondiale depuis la Grande Dépression pour s'en rendre compte.

Ces 18 derniers mois, une crise économique qui a débuté sur le marché de l'immobilier américain s'est répandue comme une traînée de poudre en tous points de la planète. A présent que les choses commencent à se tasser, il y a une ou deux leçons essentielles à retenir : premièrement, les liens entre l'économie réelle et le secteur financier sont profonds et complexes et, deuxièmement, l'économie mondiale est imbriquée à plus d'égards qu'on ne l'aurait cru. Il est évident en outre qu'une solution multilatérale est essentielle et que le FMI a un rôle central à jouer en l'espèce. Cette institution internationale est en effet particulièrement bien placée pour traiter les problèmes de financement et de liquidités à l'échelon mondial, et assurer une surveillance transparente, indépendante et impartiale.

### Le FMI, un pompier efficace ?

Le FMI aide tout un éventail de pays à répondre à leurs besoins de financement, et

d'autres devraient venir s'y ajouter avant la fin de l'année. Afin de l'aider à remplir efficacement sa mission de pompier dans cette crise, les dirigeants de la planète se sont engagés à tripler sa capacité de prêt, qui se montera à une somme jamais atteinte jusque-là : 750 milliards de dollars E.-U., et à doubler par ailleurs sa capacité de prêt à des conditions favorables au profit des pays à faible revenu. De son côté, le FMI s'adapte aux circonstances. Il a mis en place un ensemble de réformes novatrices. Il a, en premier lieu, décidé de multiplier par deux tous les plafonds d'accès aux prêts, y compris pour les pays à faible revenu.

Sachant qu'il vaut toujours mieux prévenir les incendies que les éteindre, le FMI a créé une ligne de crédit souple qui permet d'octroyer rapidement, par avance – et sans conditionnalité ex post – des sommes importantes aux pays pouvant faire état de bons résultats. D'une manière générale, le FMI accordera des moyens plus importants, notamment par anticipation, grâce à une large gamme de facilités.

<sup>2</sup> Cet article est tiré d'un discours prononcé à la School of Advanced International Studies (Washington), le 23 avril 2009.

Si la conditionnalité demeure importante, il importe néanmoins qu'elle soit plus ciblée et rationnelle, de manière à encourager les pays à contacter le FMI suffisamment tôt. Le FMI demeure déterminé à protéger les plus pauvres et les plus vulnérables par le biais de programmes de prêts, à des conditions favorables ou non. Nombre de programmes récents induisent une augmentation considérable des dépenses sociales.

## Le FMI, un conseiller valable en matière de politiques ?

Dans le cadre de sa fonction de surveillance bilatérale et multilatérale, le FMI a aussi un rôle important de conseiller à jouer dans l'économie mondiale. Lorsque la crise est survenue, le FMI a été parmi les premiers à mettre en évidence les réponses à lui apporter, qui sont désormais largement éprouvées, en insistant en particulier sur deux points : l'opportunité d'une relance budgétaire et la nécessité de restructurer le système bancaire.

Dès janvier 2008, le FMI recommandait un assouplissement discrétionnaire des conditions pour les pays qui pouvaient se le permettre. Les pays ont fait de la relance budgétaire à hauteur de 2 % de leur PIB en 2009, ce qui cadre parfaitement avec les recommandations du Fonds. A noter également, le renforcement considérable de la coopération internationale. Les Etats prévoient de nouvelles politiques de relance relativement importantes pour 2010, quoique moindres qu'en 2009. Reste à savoir si cela sera suffisant.

Par ailleurs, le FMI a fait remarquer très tôt que pour une reprise rapide de l'économie, il fallait que les banques se débarrassent de leurs actifs toxiques, faute de quoi les efforts visant à relancer la demande seraient vains. Sur ce plan, le constat est mitigé - si les mesures prises vont dans le bon sens, elles ont tendance à être lentes et parcellaires, malgré un mieux ces derniers temps.

## Le FMI, une institution légitime pour tirer la sonnette d'alarme ?

On a reproché au FMI notamment de ne pas avoir su prévoir la crise. C'est en partie justifié. Le FMI a bien donné l'alerte mais peut-être pas assez vigou- reusement, ou pas assez clairement, et

qui plus est, les décideurs n'en ont pas tenu compte. Il n'en reste pas moins que l'Institution a su prouver son utilité une fois que la crise a éclaté. Elle a su prévoir ce qui allait se passer, en matière tant d'activité économique que de crédit.

Tourné vers l'avenir, le FMI est en train d'améliorer sensiblement son système d'alerte précoce. Ces nouveaux dispositifs se doivent d'être solides, transparents, fiables et impartiaux. Il ne faut pas craindre, le cas échéant, de dénoncer nommément les responsables. Le principe consiste à observer de près les risques systémiques d'où qu'ils viennent, à mieux intégrer l'activité des secteurs macro-économique et financier et à mieux contrôler les répercussions des politiques choisies et les liens transnationaux.

## Le FMI, une institution mondiale légitime ?

Pour que la réforme de ses instruments et de ses mécanismes de surveillance fonctionne, le FMI a besoin d'une légitimité mondiale. Il faut que sa voix soit respectée en tous points de la planète. C'est pourquoi il importe que le FMI réforme sa structure de gouvernance pour donner plus de poids aux marchés émergents et aux pays à faible revenu. La prochaine phase de la réforme des quotas devrait s'achever début 2011.

En somme, un multilatéralisme vigoureux est indispensable pour venir à bout de la crise actuelle et prévenir d'autres crises. La mondialisation se poursuivant, l'imbrication des pays et des activités va continuer à s'accroître. Lorsque la crise s'est produite, l'utilité de la coopération est devenue patente, avec des politiques mondiales de relance budgétaire et une action concertée des banques centrales pour assurer la liquidité de l'économie. A l'opposé, l'absence de coopération, que révèle la tentation de protéger les systèmes bancaires nationaux au détriment de ceux des pays voisins, d'isoler des actifs et de privilégier le marché national du crédit, aurait un coût.

Les pays semblent de plus en plus enclins à apporter une réponse concertée aux problèmes, ce qui augure bien de l'avenir. C'est un pas en avant et le FMI entend y prendre part. Mais le fond du problème n'est pas de savoir si le FMI remplit bien son rôle ou pas, mais de veiller à la bonne santé de l'économie mondiale et au bien-être des sept milliards de personnes qui peuplent la planète. ▀

## VERBATIM

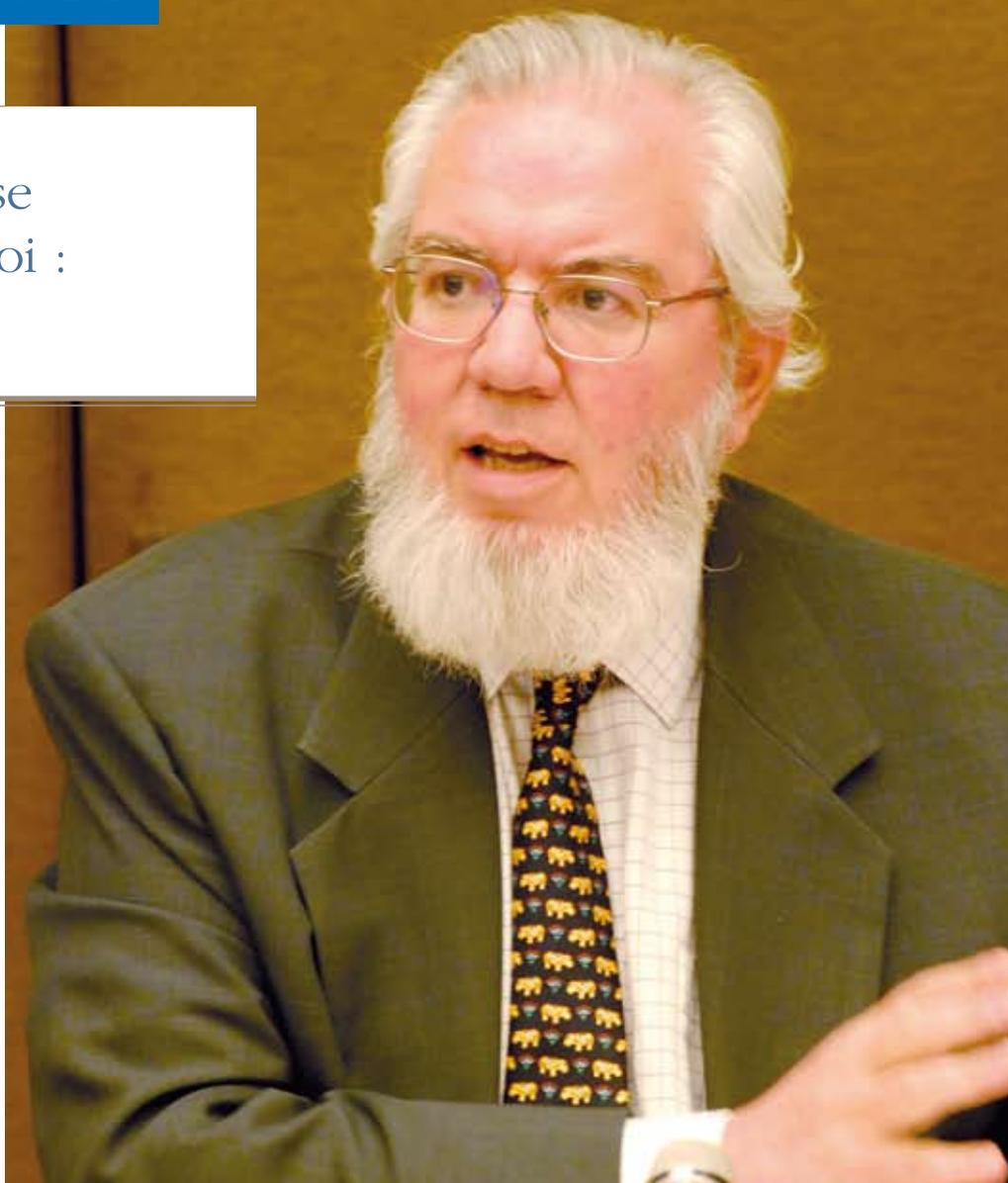
*par M. Supachai Panitchpakdi  
Secrétaire général de la  
Conférence des Nations  
Unies sur le commerce et le  
développement (CNUCED)  
à la Conférence  
parlementaire de l'UIP sur la  
crise économique mondiale  
Genève, les 7 et 8 mai 2009*

(...) Ces dernières années, la CNUCED a lancé des signaux d'alarme, même si bien peu de gens dans le monde auraient pu prévoir à quel moment exact la crise allait éclater. La CNUCED a été au nombre des très rares institutions à tirer régulièrement la sonnette d'alarme, particulièrement dans les trois ou quatre domaines que je souhaite mentionner ici. Tout d'abord, la CNUCED a attiré l'attention de la communauté internationale sur le fait que lorsque la crise asiatique a éclaté, dans les années 90, l'un des principaux problèmes qu'elle révélait était celui des déséquilibres, qui concernaient à l'époque les comptes courants et la balance des paiements. Cette fois-ci, les déséquilibres se manifestent dans les déficits budgétaires, les déficits des comptes courants, le déficit de financement, car une partie du monde continue à consommer tandis que l'autre continue à économiser. La CNUCED a toujours affirmé que les énormes déséquilibres qui augmentent chaque année doivent être enrayerés. On nous a pourtant toujours donné tort. Le deuxième point concerne la dichotomie flagrante entre l'absence de réglementation financière (particulièrement à l'échelon international) et la discipline stricte imposée dans tous les domaines relevant du commerce et du marché des produits de base. (...) Le troisième signe avant-coureur concernait le fait que l'une des causes principales de la crise financière asiatique était la déréglementation hâtive, qui a entraîné une libéralisation totale du marché financier sans réellement préparer les marchés à faire preuve de davantage de maturité et à avoir la sagesse, les intervenants et les institutions requises pour assurer leur équilibre (...). Voir également L'actualité - Page web de l'UIP: <http://www.ipu.org/splz-f/finance09.htm>

## La réponse à la crise mondiale de l'emploi : le travail décent

par *M. Juan Somavia*  
*Directeur général*  
*de l'Organisation*  
*internationale du*  
*Travail*

Photo UIP/G.Fortunato



La crise économique et financière mondiale est en train de se transformer en une crise sociale et de l'emploi. Tout le monde s'est laissé surprendre par la rapidité, la profondeur et l'ampleur de la crise, qui plonge des millions de travailleurs et de familles dans la précarité dans les pays à faible revenu, à revenu intermédiaire et élevé. Elle se caractérise par un recul de l'emploi, une précarité accrue des emplois de l'économie informelle, une baisse des salaires et la difficulté à trouver du travail, en particulier pour les jeunes. Qui plus est, les régimes de retraite reposant sur la constitution d'un capital par les particuliers ont été durement touchés.

La crise a été précédée de déséquilibres croissants dans le cadre de la mondialisation, notamment par une aggravation prolongée des inégalités de revenus dans les pays. De surcroît, elle s'est produite dans un contexte où la doctrine politique consistait à se fier outre-mesure à la capacité d'auto-régulation des marchés, en sous-estimant le rôle de l'Etat et en ne se préoccupant pas suffisamment de la qualité de l'emploi, de l'environnement, des biens publics, de la protection sociale et du bien-être de la société.

C'est une récession sociale sans précédent qui nous attend. Des millions de personnes en tous points de la planète ont perdu leur emploi ces derniers mois et des emplois encore plus nombreux sont menacés. D'après les estimations de l'Organisation internationale du Travail (OIT), fin 2009, il y aura 50 millions de chômeurs de plus qu'en 2007. Nous continuons à suivre la situation de près, car ces chiffres pourraient être encore plus élevés. Le nombre de travailleurs pauvres aura gonflé de plus de 200 millions sur cette même période. L'emploi informel va augmenter dans nombre de pays. Il est

probable par ailleurs que les moyennes des salaires vont diminuer. Les droits des travailleurs sont mis à rude épreuve, comme le montre la discrimination croissante, notamment à l'égard des travailleurs migrants.

### Reprise lente de l'emploi

D'après plusieurs projections, le chômage va continuer à augmenter jusqu'à fin 2010, jusqu'à ce que la reprise s'accélère progressivement et que les entreprises recommencent doucement à fonctionner à plein régime. En outre, l'avenir étant particulièrement incertain, les projets d'investissement sont, et continueront d'être, différés. Il est très probable qu'il y ait un décalage de quatre à cinq ans, comme les crises précédentes l'ont largement montré, entre la reprise des indicateurs économiques et le retour de l'emploi aux niveaux antérieurs à la crise.

La plupart des prévisions tablent sur une reprise lente et longue qui devrait débiter à la mi-2010, à condition toutefois que des

mesures efficaces soient prises pour stimuler l'activité économique - notamment des incitations budgétaires de grande envergure - et stabiliser un secteur financier qui ploie sous les créances douteuses.

Parallèlement, la main-d'œuvre continue de croître. Chaque année, quelque 45 millions de personnes de par le monde, en particulier des jeunes à la recherche d'un premier emploi, font leur entrée sur le marché du travail. Les perspectives sont peu réjouissantes, en particulier pour ces nouveaux venus sur le marché de l'emploi.

### Une crise de l'emploi de plusieurs années avec des risques d'instabilité

Tous ces éléments mis bout à bout font apparaître un tableau pour le moins inquiétant. Le monde doit s'attendre à une crise de l'emploi qui pourrait durer entre 6 et 8 ans, avec des conséquences préoccupantes

pour la stabilité sociale et politique et la sécurité en général. On peut d'ores et déjà observer les premiers signes d'instabilité, qui se caractérisent par des tensions, voire des émeutes dans plusieurs pays. Et l'on sait que la pénurie de travail est l'une des causes majeures d'instabilité, simplement parce que le travail décent est à ce jour le besoin le plus fondamental de la population en matière de démocratie et que c'est en outre un élément indispensable de la sécurité économique.

N'oublions pas les problèmes qui ont précédé la crise : mondialisation déséquilibrée, absence de vraies perspectives pour tous, protection sociale insuffisante dans de trop nombreux pays, pauvreté massive, recul des classes moyennes lié à la stagnation des salaires, réchauffement climatique dû à des rejets excessifs de carbone dans l'atmosphère, mépris pour la dignité du travail, les biens publics et la solidarité mondiale.

Les politiques du passé n'ont pas permis d'éviter la présente crise, pas plus que les précédentes. Nous ne pouvons nous bercer de l'idée que nous allons y remédier avec des politiques inadaptées. Alors que nous étudions les politiques nécessaires pour nous remettre des coups terribles qui nous ont été infligés par la crise, nous ne devons pas perdre de vue les leçons du passé récent.

Depuis un certain temps déjà, l'OIT critique le modèle de mondialisation que la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation qualifiait en 2004 de « moralement inacceptable et politiquement précaire ».

Il faut des politiques pour rétablir l'équilibre entre la puissance publique, la dynamique des marchés et les entreprises privées, les aspirations de la société, les demandes des citoyens et les besoins élémentaires des familles et des collectivités.

## Un Pacte mondial pour l'emploi

Dans l'immédiat, la proposition centrale de l'OIT est de sceller un Pacte mondial pour l'emploi, qui sera examiné lors de la Conférence mondiale du Travail, en juin 2009. Au nombre des propositions, figurent les mesures extraordinaires adoptées par nombre de gouvernements, celles qui ont été convenues par les dirigeants du G20 en avril et le processus en cours avec le Conseil des chefs de Secrétariat des organismes des Nations Unies, à l'appui du Pacte mondial pour l'emploi.

Le Pacte mondial pour l'emploi est la réponse à la crise à travers un travail décent.

Il faut y voir la contribution de l'OIT à l'élaboration de politiques propres à atténuer les effets de la crise sur les familles de travailleurs et les entreprises, notamment dans les secteurs informel et rural, et contribuer à façonner une reprise productive et durable.

## Une croissance équilibrée et bénéficiant d'un large soutien

L'objectif stratégique du Pacte mondial pour l'emploi est de mettre les questions relatives au marché de l'emploi, ainsi que la protection sociale et le respect des droits des travailleurs au cœur des mesures d'incitation et autres politiques nationales pertinentes pour contrer la crise. Le recours au dialogue social pour la définition et la mise en œuvre des politiques est un élément fondamental pour qu'il y ait consensus. On n'a pas suffisamment insisté sur cette démarche - qui correspond pourtant à ce que les citoyens attendent des dirigeants politiques.

Les politiques doivent être axées sur l'emploi et la protection sociale. Il nous faut un moyen productif de sortir de la crise pour réduire effectivement le décalage entre la reprise de la croissance et la reprise de l'emploi. Ce serait là aussi un moyen de préparer le terrain pour un nouveau modèle de développement durable et une mondialisation juste. L'OIT appelle à une mondialisation qui offre des perspectives à tout le monde, une mondialisation fondée sur une croissance équilibrée avec des économies de marché qui fonctionnent bien, une mondialisation qui s'accompagne de justice sociale et qui soit durable du point de vue environnemental.

Il s'agit là d'un projet politique fondé sur le travail décent pour tous les travailleurs et travailleuses, un projet qui exige le soutien de tous : gouvernements, parlementaires, autorités locales et régionales, citoyens, organisations patronales et syndicales, société civile et institutions multilatérales.

Les politiques locales et leurs liens avec la politique mondiale sont au cœur de ce projet global. Les parlementaires sont comme une courroie de distribution. Ils ont un rôle central à jouer pour faire en sorte que les politiques appliquées aujourd'hui et les nouveaux systèmes de gouvernance qui verront inéluctablement le jour demain répondent au besoin profond que nous avons tous, d'un travail digne de ce nom. ▀

## Lu dans la presse

### Les « sans voix » ont des choses à dire sur la crise financière mondiale

Le premier symposium public de la CNUCED sur la crise économique mondiale s'est ouvert sur un chœur de demandes plaidant en faveur d'une réaction internationale significative permettant de ne pas ignorer les pays et les populations pauvres pendant la crise financière. Des appels répétés à mettre en place des réformes de fond destinées à éviter que de nouvelles crises de ce type ne se répètent à l'avenir ont aussi été lancés. (...) Anders B. Johnsson, Secrétaire général de l'Union interparlementaire (UIP), a affirmé que « les parlements doivent se remettre en question », eux qui sont les responsables du contrôle exercé par le public sur la gestion de l'économie nationale par le gouvernement, pour tenter de comprendre pourquoi ils n'avaient pas mis en place une réglementation de nature à éviter les abus financiers qui ont déclenché la crise. « Des mécanismes de contrôle financier plus stricts sont requis », a déclaré M. Johnsson, ajoutant que : « Nous devons renforcer le contrôle réglementaire sur l'avidité. » Un meilleur équilibre est aussi requis entre bon fonctionnement des marchés et bien-être général des pays et de leur population.  
The FINANCIAL (Géorgie) - 12 juin 2009

### L'Union interparlementaire lance un appel à la non-prolifération nucléaire

Addis-Abeba. L'Union interparlementaire (UIP), réunissant les Parlements de 154 Etats membres, a exhorté les pays disposant de l'arme nucléaire à réduire leur arsenal de façon plus conséquente et « irréversible », et à redoubler d'efforts pour combattre la prolifération. L'UIP « appelle tous les Etats disposant de l'arme nucléaire à faire des coupes plus importantes, plus rapidement et irréversibles dans leur arsenal nucléaire », selon une résolution adoptée à l'issue de la 120<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP à Addis-Abeba et dont l'AFP a obtenu une copie. L'UIP demande « à tous les Etats de redoubler d'efforts pour prévenir et combattre la prolifération nucléaire et des autres armes de destruction massive », selon la résolution. L'organisation internationale invite les Etats à négocier « un traité sur l'interdiction des missiles de courte et moyenne portée équipés de têtes nucléaires ». Enfin, les parlementaires se sont préoccupés particulièrement de la situation au Proche-Orient, demandant qu'il soit « déclaré libre d'armes nucléaires, sans exception ». Israël n'a jamais reconnu publiquement disposer d'un arsenal nucléaire et s'est toujours refusé à signer le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) qui vise à instaurer une coopération internationale en matière d'utilisation civile de l'énergie nucléaire. La 120<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP, qui avait ouvert ses travaux à Addis Abeba le 5 avril, les a achevés vendredi après avoir rassemblé plus de 500 parlementaires du monde entier.

Agence France Presse (AFP) - 10 avril 2009

## Les retombées de la crise financière sur les droits de l'homme en Afrique

*par Mme Sanji Mmasenono Monageng  
Juge à la Cour suprême du Swaziland et  
juge à la Cour pénale internationale*

Photo Carolyn Dibble



La crise économique et financière mondiale, la pire depuis la dépression des années 30, est partie des Etats-Unis avant de gagner l'Europe, l'Asie et le reste du monde et elle a des retombées graves sur la mise en pratique et le respect des droits de l'homme en Afrique. Il est intéressant de relever que la réponse trouvée par les gouvernements occidentaux pour faire reculer le spectre d'une récession régionale et mondiale et rétablir la stabilité et la confiance à l'égard du marché a consisté à élaborer des mesures de sauvetage destinées à soulager leur système financier défaillant. Ces opérations de renflouement ont été sans précédent. Tant aux Etats-Unis qu'en Europe, nous avons assisté à la mise en place d'un plan d'intervention gouvernementale, de nationalisation de grands établissements financiers, d'injection de montants astronomiques dans des établissements fragilisés et de re-réglementation du secteur financier d'une ampleur inédite. Le paradoxe est à son comble, ces réactions contredisant la politique néolibérale strictement imposée pendant des décennies aux pays en développement par la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et un grand nombre de pays développés.

Mais quelles sont les retombées de cette crise sur l'Afrique, une région qui était déjà (avant la crise) la plus pauvre du monde? La crise a déjà commencé à se faire sentir dans un grand nombre d'Etats africains, qui voient leur marché boursier et leur monnaie s'effondrer, les flux

*« Un enfant sur cinq meurt toutes les trois secondes du sida, d'autres maladies évitables et de misère extrême. Dans la pratique, environ 20 % des enfants africains décèdent avant l'âge de cinq ans. »*

de capitaux privés s'étioler et les grands projets d'investissements disparaître, la rentabilité future de l'Afrique étant remise en cause. Oxfam estime que les perturbations économiques de 2008 ont jeté 119 millions de personnes supplémentaires sous le seuil de la pauvreté, ce qui a incité Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à rappeler au monde que: « la crise financière mondiale ne devrait pas nous faire oublier la crise alimentaire. »

Du point de vue des retombées de la crise financière sur les droits de l'homme en Afrique, quelques chiffres donnant à réfléchir à la situation des membres les plus vulnérables de notre société, à savoir les enfants, replacent le débat dans la perspective juste: un enfant sur cinq meurt toutes les trois secondes du SIDA, d'autres maladies évitables et de misère extrême. Dans la pratique, environ 20 % des enfants africains décèdent avant l'âge de cinq ans. Aujourd'hui, plus de 15 millions d'enfants ont déjà perdu leurs deux parents dans l'épidémie et 2 millions de ces enfants ont moins de 14 ans. De surcroît, la pénurie d'eau propre emporte des centaines de milliers de vies. 43 % des enfants de l'Afrique Sub-saharienne ne disposent pas de

source d'eau potable sûre et accessible et 64 % vivent sans système d'évacuation des eaux usées. Par ailleurs, la malnutrition, les maladies telles que le paludisme, la pneumonie et la fièvre typhoïde tuent un nombre record de personnes.

L'UNICEF estime qu'en Afrique sub-saharienne, la rougeole tue un enfant presque toutes les minutes, tandis qu'il n'en coûte qu'un dollar par enfant pour le vacciner efficacement contre cette maladie. 57 % seulement des enfants africains vont à l'école primaire et un sur trois de ces enfants arrête en cours de route. Comme si ces chiffres n'étaient pas assez désastreux, environ 120 000 enfants africains, dont certains n'ont pas plus de 7 ans, sont enrôlés dans des conflits armés. En Afrique, les enfants représentent la moitié des victimes civiles des guerres. Ces chiffres, pour sinistres qu'ils soient, sont loin de donner une idée du tourment de la faim que vivent les millions d'enfants africains qui grouillent sur le continent, condamnés au désespoir, ni la souffrance absurde de millions encore, pris dans le cercle vicieux de la maladie, de la guerre et de l'absence d'avenir. Les statistiques ne pourront jamais faire comprendre au lecteur que la misère des enfants est la pire forme de violence et d'abus des droits de l'homme, un scandale pour l'humanité

entière. Mais l'histoire de millions d'Africains ne s'arrête pas là.

Aux premiers rangs de la lutte contre la myriade de problèmes pesant sur l'Afrique se trouvent des ONG et des organisations représentant la société civile, qui sont nombreuses à être liées à des ONG occidentales. Mais les nouvelles qui nous arrivent de cette partie du monde sont mauvaises. Une étude récemment menée par Price Waterhouse Coopers montre que la récession qui frappe le Royaume-Uni pourrait, par exemple, se solder par un déficit de 2,3 milliards de livres sterling dans le secteur des organisations charitables britanniques, ce qui aura des répercussions sur un grand nombre de bonnes causes en Afrique. En juin 2008, les gouvernements et les institutions réunis à Rome se sont engagés à verser 12,3 milliards de dollars pour lutter contre la pire crise alimentaire du monde. Depuis lors, un milliard de dollars seulement a été versé et \$1,3 milliard

supplémentaire, affecté par la CE aux paysans africains, pourrait ne jamais être débloqué, certains gouvernements européens ne s'estimant plus capables de tenir un tel engagement.

Il n'est guère surprenant d'apprendre qu'Amnesty International (AI), l'organisation mondiale de défense des droits de l'homme, a estimé que la crise économique mondiale exacerbe les abus des droits de l'homme. Dans son rapport annuel, AI affirme que le repli économique a détourné l'attention des abus et créé de nouveaux problèmes. La hausse des prix empêche désormais des millions d'Africains déjà pauvres de satisfaire à leurs besoins de base et les contestations en faveur d'une meilleure sécurité et d'un meilleur approvisionnement alimentaires se heurtent souvent à la répression.

On ne saurait trop donner raison à Mme Navi Pillay, Haut Commissaire aux

droits de l'homme, d'avoir dit, le 20 février 2009 au Conseil des droits de l'homme, que les gouvernements et le secteur privé devraient tenir compte des droits de l'homme dans les mesures qu'ils mettent en place pour faire face à la crise économique et financière actuelle. Il est bien sûr important de répondre à la crise en cours par une évaluation complète de la performance du système financier, mais adopter la perspective des droits de l'homme contribuera à rendre les solutions plus durables à long terme. Il ne faut pas oublier que la lutte contre la pauvreté, la maladie, le conflit et les autres problèmes concernant les droits de l'homme n'équivaut pas à de la charité, mais relève plutôt de la justice, qui vise à protéger un droit fondamental, à savoir le droit à la dignité et à vivre une vie correcte, comme le mentionne la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. ▸

### *Mme Rama Yade, ex-Secrétaire d'Etat française aux Droits de l'homme :*

#### « Défendre les droits de l'homme avec le souci de l'efficacité avant celui du spectacle »

A l'occasion de l'Assemblée de l'UIP qui s'est tenue à Addis-Abeba, le Secrétaire général de l'UIP, M. Anders B. Johnsson, et la délégation parlementaire française présente en

Ethiopie ont rencontré celle qui était alors Secrétaire d'Etat aux Droits de l'homme, Mme Rama Yade, pour un échange de vues sur le rôle des élus dans la défense des droits de la personne. Mme Yade a notamment fait part au Secrétaire général de l'UIP de sa profonde préoccupation concernant la situation des femmes en République démocratique du Congo.

A l'issue de cette rencontre, Mme Rama Yade a répondu aux questions

du Monde des Parlements. Pour elle, « les parlementaires sont les représentants souvent élus des citoyens et des sociétés civiles. Ils sont peut-être plus à même de parler au nom des populations. Venus de régions très différentes, ils sont aussi susceptibles de faire entendre la diversité des opinions ». Et d'ajouter que « les relations plus fluides qu'ils ont avec leurs collègues du monde entier leur permettent d'aborder des sujets difficiles comme la question des droits de l'homme de manière beaucoup plus simple que ne peuvent le faire les autorités exécutives ».

Comment conjuguer défense des droits de l'homme et impératifs diplomatiques ? « C'est tout l'art de la diplomatie ! », a répondu Mme Yade. « C'est un travail difficile qu'il faut faire avec intelligence, doigté et avec le souci de l'efficacité avant celui du spectacle. Cela suppose de temps en temps de la discrétion et beaucoup de détermination. Il faut suivre les causes de près, ne pas insulter ou agresser, car cela ne marche pas forcément, être dans une optique de dialogue, mais aussi, s'il le faut, de pression diplomatique ». ▸



Photo Parlement éthiopien

De gauche à droite : Mme Ingeborg Schwarz (UIP), M. Anders B. Johnsson (Secrétaire général de l'UIP), M. Robert del Picchia (Sénateur français, membre du Comité exécutif de l'UIP), M. Bernard Chalet (Secrétaire de la délégation française à l'UIP) et Mme Rama Yade (lors Secrétaire d'Etat française aux Droits de l'homme).

## Crise financière, émancipation des femmes et responsabilité des gouvernements

*Par Mme Vigdís Finbogadóttir,  
ancienne Présidente de l'Islande*

La crise financière internationale a déferlé sur les rivages islandais comme un raz-de-marée le 6 octobre 2008, plongeant le pays dans le désarroi. Les Islandais, hébétés, n'ont pas encore pris toute la mesure de la catastrophe. Cet état de choc collectif n'est pas seulement dû à la détresse financière ou à un sentiment d'insécurité sociale. Car les Islandais sont endurants, habitués qu'ils sont à la précarité de l'agriculture et de la pêche sur cette terre rude. L'aisance, si on peut l'appeler ainsi, n'est venue qu'après la Seconde Guerre mondiale à ce peuple dont l'histoire est une longue lutte contre la pauvreté et la famine. Aussi son sang n'a fait qu'un tour lorsqu'il a appris qu'une poignée (au sens littéral du terme) de banquiers et de « négociants » avait jugé bon de se lancer dans une boulimie de dépenses financées par la dette, aux quatre coins du monde, faisant fi de la réputation de l'Islande et des Islandais et de leurs relations avec les autres pays.

La classe politique elle-même a failli en ces temps d'épreuve. Elle a ignoré les signes d'un effondrement imminent, balayé les avertissements – combien judicieux comme on l'a vu – des experts et des institutions. Cette nonchalance jette le doute sur l'intégrité du système politique, surtout des partis, financés par des entreprises qui ont mené l'Islande au bord de la banqueroute ; elle porte un coup à la transparence et à la responsabilité démocratiques. Comment admettre que l'image et le prestige de l'Islande, sa réputation aux yeux du monde, aient été utilisés, jetés en pâture par des aventuriers de la finance internationale ?

Le krach s'était à peine produit que des commentateurs relevaient la différence entre le rôle joué par les femmes et les hommes dans sa genèse. La bulle financière était presque exclusivement l'œuvre de la gent masculine, surtout d'hommes jeunes accros au risque excessif. D'aucuns en ont conclu que l'effondrement financier n'aurait pas eu lieu – ou aurait été moins sévère – si des femmes avaient été à la barre. Leur conduite est d'ordinaire plus « économe » : elles sont plus parcimonieuses ayant généralement la charge d'autres personnes. D'ailleurs des enquêtes récentes (dont Creditinfo Iceland) montrent régulièrement que les entreprises gérées par des femmes s'endettent moins et sont plus souvent bénéficiaires.

La lutte pour l'égalité entre les sexes a contribué au développement social et politique en Islande. C'est la raison pour laquelle ce pays affiche l'un des taux les plus élevés de femmes actives au monde, près de 80%, et l'une des natalités les plus fortes d'Europe, avec 2,1 enfants par femme. Le gouvernement a pris des mesures dans ce sens : crèches, droit garanti au retour à l'emploi après une naissance pour les parents et congés parentaux généreux. Le système de congés parentaux instauré en 2000 est, à maints égards, sans égal, au point qu'il fait l'envie de l'Europe et du monde.

C'est la libération des femmes par leur entrée sur le marché du travail qui explique, en grande partie, l'essor économique de l'Islande au cours de la seconde moitié du vingtième siècle. En 1975 les Islandaises faisaient la une dans le monde entier en organisant

Photo Institut Vigdís Finbogadóttir

*La part considérable des femmes dans la construction de l'économie islandaise n'est toujours pas reconnue à sa juste valeur.*

une grève d'un jour pour rappeler leur contribution à la société : 90% d'entre elles ont refusé de travailler, de faire la cuisine et de s'occuper de leurs enfants pendant cette journée mémorable. Plus de 25 000 femmes ont occupé le centre de Reykjavik dans une atmosphère festive de discours, de chansons et de spectacles. Cinq ans plus tard j'étais élue première Présidente d'Islande.

Mais, malgré cette émancipation, la part considérable des femmes dans la construction de l'économie islandaise n'est toujours pas reconnue à sa juste valeur. Pendant les années de forte croissance, de prospérité financière sans précédent quoiqu'illusoire, les disparités entre les femmes et les hommes se sont creusées, les premières ayant moins accès aux postes de responsabilité. Le constat s'impose donc. D'abord, et comme on le savait depuis longtemps, les progrès vers l'égalité, en Islande et ailleurs, ne sont jamais acquis. Il faut continuer de faire pression sur les gouvernements et les associations pour qu'ils agissent dans ce sens. Ensuite, la crise actuelle ne



nale sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité relative aux femmes, à la paix et à la sécurité, à l'Université d'Islande<sup>5</sup>. Organisé par l'Institut de recherche sur l'égalité des sexes et la diversité de l'Université d'Islande, il sera financé par le Conseil de la recherche et le Ministère islandais des affaires étrangères (dans le cadre de ses engagements pour l'égalité entre les sexes et la coopération internationale pour le développement). L'objectif de GET est de promouvoir la paix, la reconstruction et le progrès économique et social dans les pays en développement ou sortant d'un conflit, par l'égalité entre les sexes, l'émancipation des femmes et leur participation à la conduite des affaires à tous les niveaux.

La politique doit radicalement changer, en Islande comme ailleurs. L'heure est à la transparence et à l'honnêteté. Si grave que soit la situation, il nous faut garder l'espoir que, de l'effondrement qui s'est produit en Islande, sortiront de bonnes volontés rédemptrices, porteuses de réformes constitutionnelles, d'un renouveau démocratique et institutionnel, d'égalité véritable entre les femmes et les hommes. Nous voulons en voir l'augure en la personne de Jóhanna Sigurdardóttir, Premier ministre depuis les élections d'avril dernier. Elle est, on le sait, une personne solide, travailleuse et honorable. Une nation de marins sait d'instinct que les femmes sont capables de gérer les sociétés. J'ai pu le constater pendant mon mandat : c'est là la conviction des hommes autant que des femmes. Tout au long de son histoire l'Islandaise, épouse de marin, a été « ministre » en son royaume : constructeur de maison quand il le fallait, architecte, enseignante, responsable des finances familiales et de l'éducation des enfants. Dans la situation actuelle, les hommes et les femmes doivent œuvrer de concert pour reconstruire la confiance en notre société et en notre système financier et politique. ▀

<sup>3</sup>United Nations Human Rights website: « High Commissioner: Adopt gender-sensitive policies when addressing the economic crisis », March 2009. <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/WomenDay2009.aspx>

<sup>4</sup>GET programme website: <http://www.hi.is/get/>

<sup>5</sup>Page d'accueil de la conférence: [www.1325.is](http://www.1325.is)

doit pas servir de prétexte à l'inaction. Au contraire, comme on peut le lire sur le site des droits de l'homme des Nations Unies : « la crise doit éventuellement être considérée comme la raison impérieuse d'accélérer l'application des droits des femmes, et non comme un prétexte pour retarder des réformes législatives et politiques fondamentales, ou leur mise en œuvre, en attendant une accalmie financière »<sup>3</sup>.

Et cette règle vaut pour tous les pays, développés ou en développement. La crise montre à l'évidence que les sociétés occidentales, même celles des pays nordiques longtemps louangées pour leur volonté d'égalité et leur action pour les droits de l'homme, seraient bien inspirées de faire un bilan

critique. Le discours occidental sur les « Etats défaits » et la « construction de l'Etat » (les fameux « *failing States* » et « *state-building* ») dans le « tiers monde » doit être repensé quand on sait de quelles défaillances économiques et sociales les pays occidentaux sont capables et la nécessité d'une « reconstruction » en Islande comme ailleurs. Ce qu'il faut, c'est un dialogue transnational, non un monologue, sur la « reconstruction » après un effondrement systémique. A cet égard, GET, programme de formation à l'égalité entre les sexes de l'Université d'Islande<sup>4</sup>, sera sans doute essentiel pour l'éducation en général. Il a été officiellement lancé le 19 juin 2009, la veille d'une conférence internatio-

*Le Président de l'UIP, M. Theo-Ben Gurirab :*

Photo UIP/G.Fortunato

## La crise financière mondiale affecte différemment les femmes et les hommes

A la clôture de la Conférence parlementaire sur la crise économique mondiale, qui a réuni plus de 400 législateurs de 80 pays à Genève en mai 2009, le Président de l'UIP; M. Theo-Ben Gurirab, a déclaré que « les parlementaires doivent admettre que la crise financière mondiale affecte différemment les femmes et les hommes et que les femmes sont plus durement touchées ».

La crise risque non seulement de figer ces inégalités enracinées mais il est probable qu'elle va même les exacerber, et que les

femmes vont s'enliser un peu plus dans la pauvreté. Or, les femmes sont un élément moteur de notre économie, formelle et informelle, et les solutions à la crise doivent donc miser sur leur potentiel, reconnaître leur contribution et promouvoir l'égalité des sexes, a souligné le Président de l'UIP.

« Au Parlement, nous devons faire en sorte que les politiques et programmes qui sont mis au point pour faire face à la crise tiennent compte de la nécessaire égalité entre les sexes et de la participation politique des femmes, et qu'ils s'appuient sur des instruments tels que la budgétisation de genre », a ajouté le Président Gurirab, qui est par ailleurs Président de l'Assemblée nationale de la Namibie. ▀



Photo UIP/G.Fortunato

## Mme Barbara Prammer, Présidente du Parlement autrichien

sur ce dernier. Lorsque les femmes gagnent peu d'argent ou perdent leur emploi, elles sont confrontées à des difficultés réelles. Parfois, c'est une question de vie ou de mort. La marginalisation des femmes est aiguë dans les pays développés comme en développement » a ajouté Mme Prammer.

La Présidente du Parlement autrichien a relevé que les discussions concernant la crise économique « sont très largement dominées par les hommes, ce qui est dommage. Nous sommes très peu de femmes parlementaires présentes ici et nous devrions défendre la cause des femmes, car le contrecoup pourrait se faire très rapidement sentir ».

Lorsqu'il lui a été demandé comment les femmes pourraient convaincre leurs collègues masculins d'accorder plus d'espace aux femmes dans la recherche de solutions à la crise financière, elle a répondu: « Mes collègues sont conscients que, dans une crise économique, la situation des femmes et des hommes est liée. Les hommes perdent aussi leur emploi, mais la pauvreté est un problème qui touche en général davantage de femmes, c'est la raison pour laquelle les hommes et les femmes doivent collaborer les uns avec les autres », a souligné Mme Prammer.

La crise économique sera aussi à l'ordre du jour de la cinquième réunion des Présidentes de Parlements, que Mme Prammer accueillera en juillet à Vienne. « Chaque fois que nous nous retrouvons, à l'échelon national ou multilatéral, nous parlons de la crise. La réunion de Vienne mettra l'accent sur le thème de la violence à l'égard des femmes, mais nous devons avoir conscience du fait que violence et pauvreté vont de pair. Il faudrait que nous partagions l'expérience acquise dans les différentes régions du monde et parlions de la stratégie à adopter, ainsi que de l'amélioration de la coopération entre nous ».

Mme Prammer est convaincue que ce sont les femmes des pays en développement qui souffriront vraiment financièrement de la crise. « La crise remet sérieusement en cause les Objectifs du Millénaire pour le développement, et les femmes souffriront beaucoup. La pauvreté mondiale porte un visage de femme. L'aide des pays développés en faveur des pays en développement ne se tarira pas, mais le développement se ralentit dans mon pays comme partout. Ce n'est pas une bonne chose, mais c'est la réalité de la situation ». ▀

## La misère mondiale porte un visage de femme

Mme Barbara Prammer, Présidente du Parlement autrichien, l'une des intervenantes de la Conférence, partage l'analyse du Président de l'UIP. Rappelant que les femmes représentent une part significative des millions de pauvres que compte le monde, elle a déclaré au *Monde des Parlements* que « lorsque la pauvreté augmente, les femmes sont les premières touchées ».

« La majeure partie des systèmes de sécurité sociale est liée à l'emploi ou axée

*Mme Sabina Orellana Cruz, législateur bolivien:***La crise économique déclanchera une crise alimentaire**

Mme Sabina Orellana Cruz, membre de la Chambre bolivienne des Députés, est d'avis que la crise financière affecte l'économie des pays les plus pauvres.

« En Bolivie, la crise économique a un profond impact sur les pauvres, surtout les femmes autochtones. C'est le cas de toutes les populations autochtones dans tous les pays. »

« En Bolivie, la crise se fait aussi sentir dans les zones urbaines écartées et la situation empirera d'ici une année ou deux, car la crise économique déclenchera une crise alimentaire. Mme Cruz a ajouté que « les pays doivent trouver des solutions communes, car ils ne pourront pas surmonter la crise tout seuls. Nous devons œuvrer de concert car, si l'homme et la femme se complètent dans la famille, il faut aussi qu'ils se complètent en politique, où il est important que les femmes expriment leur avis dans le but de contribuer, aux côtés des hommes, à améliorer la vie de tous. »



Photo UIP/G.Fortunato

*Mme Tioulong Saumura, législatrice cambodgienne***Crise financière: le cas du Cambodge**

Mme Tioulong Saumura, parlementaire cambodgienne, a également souligné que l'impact de la crise économique atteint particulièrement les femmes, qui sont le groupe le plus pauvre et le plus vulnérable dans toutes les sociétés, tant dans les pays riches que dans les pays pauvres. « Les femmes sont en général marginalisées dans les systèmes de production économique et dans les systèmes de direction politique. Les pays pauvres sont plus touchés en général et les femmes s'appauvrissent un peu plus à cause de la crise ».

Elle estime que la conférence parlementaire de Genève permettra aux élus et aux élues de réfléchir ensemble à des sujets structurels. « Les gouvernements vont parer au plus pressé, pour tenter de sauver les grandes entreprises et les systèmes bancaires et financiers, mais cela ne représente qu'une minorité de la population et non la majorité », dit-elle. Et de rappeler que parmi les gens qui bénéficient de ces systèmes bancaires, il y a très peu de femmes et encore moins de femmes vivant dans les pays pauvres. « Nous, parlementaires, avons la chance de pouvoir regarder les choses avec du recul et réfléchir. Il faut certes prendre des mesures immédiates pour résoudre la crise, mais il y a aussi une opportunité à saisir pour effectuer des changements structurels fondamentaux

et à long terme, pour que nous puissions trouver un équilibre entre pays riches et pays pauvres, mais aussi entre hommes et femmes, parmi les bénéficiaires de la croissance économique ».

Mme Saumura souhaite que les élus et les élues jouent un rôle actif dans ce genre de réunion « parce que l'UIP offre un cadre idéal pour les parlementaires du monde entier de travailler ensemble pour trouver des solutions à long terme sur les problèmes communs, avec une plus grande coopération entre pays riches et pays pauvres, Etats du nord et Etats du sud, et entre hommes et femmes ».

Elle explique qu'au Cambodge, « il n'y a pas de système bancaire très développé, de fonds spéculatifs ou de produits dérivés, et encore moins de bourse des valeurs mobilières : chez nous, la crise n'a pas été financière. En revanche, nous souffrons cruellement de la contagion de la crise, qui a commencé par être financière, pour devenir économique ». Le monde entier souffre aujourd'hui d'un manque de crédit, d'un manque de liquidités pour financer les activités économiques. « Mon pays est un gros producteur de vêtements. L'autre secteur qui contribue au PNB du Cambodge est le tourisme, ce qui fait que nous souffrons de la baisse des activités commerciales et de la baisse du pouvoir d'achat de nos marchés à l'exportation. Nous avons une contraction de la demande de vêtements venant des pays européens et des pays



Photo UIP/G.Fortunato

d'Amérique du nord, qui sont nos principaux clients. Même scénario pour le tourisme qui a fortement chuté depuis le début de la crise, les personnes qui ont moins de pouvoir d'achat réduisant leurs dépenses et leurs voyages à l'étranger ».

Le Cambodge commence à souffrir sur le plan économique des conséquences de la crise qui était financière à l'origine. « Je dis souvent que pour un pays riche, la crise économique peut vouloir dire un vêtement de moins ou des vacances un peu plus courtes, mais dans les pays pauvres, cela veut dire un repas de moins par jour pour les personnes les plus démunies qui ne pouvaient déjà se permettre qu'un repas par jour. Cette crise peut donc être catastrophique sur le plan de la santé et sur le plan social en général », conclut l'élue cambodgienne. »

*Mme Fathen Ben Amor, Première Vice-Présidente du Comité de Coordination des Femmes parlementaires de l'UIP :*

## « Les parlements doivent adapter leurs lois face à la crise économique »

Un mois avant la Conférence parlementaire de Genève sur la crise économique mondiale, ce thème a fait l'objet d'un point d'urgence à la 120<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP à Addis-Abeba. Les élus ont adopté une résolution qui en appelle à tous les parlements et gouvernements pour qu'ils fassent une priorité de l'élimination de la pauvreté et de l'injustice sociale ainsi que de leurs causes profondes en Afrique et dans les autres pays en développement et qu'ils étudient les moyens d'atténuer les effets sociaux, politiques et économiques de la crise financière mondiale, en particulier sur les pays en développement.

Si certains observateurs estiment que ces derniers résistent mieux à la crise économique, Mme Fathen Ben Amor, législatrice tunisienne et Première Vice-Présidente du Comité de coordination des femmes parlementaires à l'UIP, note que les pays en développement sont aussi affectés par la crise et plus particulièrement les femmes.

« La majorité des demandeurs d'emploi sont des femmes, qui doivent en plus souvent se contenter d'emplois précaires. Pour nourrir leur famille, elles ont besoin de plus d'argent et devront donc travailler plus, au détriment de leur santé », souligne Mme Ben Amor.

A l'instar de ses consœurs de nombreux pays, elle demande l'adoption de lois visant à protéger les femmes et à les encourager à développer des projets. « Une enquête sur la participation économique de la femme arabe démontre que les femmes préfèrent les emplois dans le secteur public. Le secteur public offrant moins de possibilités d'embauche, nous devons encourager les femmes à aller vers le secteur privé, à se transformer en initiatrices de projets et à devenir leurs propres pourvoyeurs

d'emplois ». L'éducation ne doit pas être en reste, « il faut aussi encourager les femmes à une meilleure éducation et plus de solidarité. Les jeunes femmes, qui sont les travailleuses de demain, vont être les agents du changement et du développement », espère Mme Ben Amor, tout en avertissant qu'« avec la situation actuelle, les femmes risquent d'être les laissées pour compte ».

L'élue tunisienne explique que dans son pays, « à travail égal les salaires entre hommes et femmes sont égaux et nous encourageons l'emploi des femmes par le biais de microcrédits et de l'égalité des chances. A curriculum égal, la femme va être engagée, justement pour encourager l'emploi des femmes. Cela va de pair avec l'éducation au niveau secondaire et la formation professionnelle, sans oublier les agricultrices. Nous tentons aussi de faire en sorte que les postes de prise de décisions soient en phase avec le fait que 60% des étudiants sont des filles ».

Les femmes peuvent-elles donner l'exemple pour mieux résister à la crise ? Oui, répond la première Vice-Présidente du Comité de Coordination des femmes parlementaires de l'UIP. « Elles sont plus prudentes, elles empruntent de plus petites sommes d'argent et elles remboursent rapidement les prêts qui leur sont octroyés. Les parlements doivent adapter leurs lois, en tenant compte de la nouvelle donne créée par la crise financière. Il faut penser globalement et agir localement. Les parlements doivent être le lien entre l'exécutif et les citoyens ».

Les pays en développement sont-ils moins affectés par la crise que les pays développés ? A court terme, cela peut être vrai, répond Mme Ben Amor, « mais la crise économique et financière n'épargne personne. Si les pays riches



Photo Parlement éthiopien

sont les plus touchés cela signifie que l'aide internationale en faveur des pays pauvres va diminuer. A moyen et à long terme, cela aura des répercussions pour les pays en développement. C'est un cercle vicieux ».

### L'emploi et la parité

Pour reprendre les termes de M. Theo-Ben Gurirab, Président de l'UIP: la crise financière a des répercussions différentes sur les femmes et sur les hommes. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), la crise économique devrait déboucher en 2009 sur une hausse du nombre de femmes sans emploi, qui devrait atteindre 22 millions, et la crise mondiale de l'emploi devrait empirer considérablement avec l'aggravation de la récession enregistrée cette année. La crise économique mondiale élèvera de nouvelles entraves à la mise en place d'une croissance durable et équitable sur le plan social, ce qui rendra l'accès à un travail décent encore plus difficile pour les femmes. Parallèlement, Reuters cite l'OIT, qui explique que la crise économique mondiale a privé davantage d'hommes que de femmes de leur emploi dans les pays occidentaux. Le taux de chômage parmi les hommes vivant dans les pays en développement

*M. Antonio Maria Costa,  
Directeur exécutif de l'ONU DC*

## « La crise financière va entraîner une recrudescence de la traite des êtres humains »

Lors de la 120<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP, qui a eu lieu à Addis-Abeba, l'UIP et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONU DC) ont lancé un guide pratique à l'intention des parlementaires intitulé: *Combattre la traite des personnes*. Lors d'une conférence de presse organisée par l'UIP, M. Antonio Maria Costa, Directeur exécutif de l'ONU DC, a expliqué que : « la traite des êtres humains constitue une violation des droits de l'homme qui s'apparente à un crime contre l'individu et l'Etat et doit être reconnu et puni par la législation ».

La traite des êtres humains constitue un réel danger en temps de crise économique. Les gens désespérés sont prêts à tout vendre, y compris leur corps, leurs organes, voire leurs congénères, a-t-il ajouté. M. Costa a aussi indiqué que, dans le monde, des millions de personnes, en majorité des femmes et des enfants, sont prison-

a atteint 1,1 point de pourcentage pour atteindre 6,6 % en 2008, année au cours de laquelle les difficultés financières, économiques et monétaires ont commencé à faire sombrer les marchés mondiaux, affirme l'institution onusienne dans un rapport. Le taux de chômage des femmes a augmenté de 0,8 % pour atteindre 6,8 %. Selon l'OIT: «Le fossé entre les sexes a diminué en 2008 du point de vue du taux de chômage, mais uniquement parce que, sur le marché du travail, la situation des hommes a empiré davantage que la situation des femmes». Les hommes représentent jusqu'aux deux tiers des travailleurs des pays riches dans le secteur minier, énergétique, de la transformation, du bâtiment et du transport, durement touchés par le ralentissement économique prolongé.

niers de cette forme moderne d'esclavage. « Ce crime exploite chaque année des millions de victimes dans un secteur de production illégale de biens et de services qui va de l'esclavage sexuel au travail forcé et pèse des milliards de dollars ». La traite des êtres humains augmente, tout particulièrement dans une poignée de pays, et la crise financière ne devrait faire qu'aggraver les choses.

« Nous sommes inquiets de ce que la crise économique pourrait élargir le groupe des victimes potentielles et faire augmenter la demande de biens et de services bon marché. Dans le monde, presque 20 % de toutes les victimes de la traite sont des enfants. Toutefois, dans certaines parties de l'Afrique et de la région du Mékong, les enfants sont majoritaires et représentent jusqu'à 100 % des victimes dans certaines zones de l'Afrique occidentale, a-t-il précisé.

Nombreux sont les systèmes judiciaires qui ne reconnaissent pas la gravité de ce crime. Pour la période 2007-2008, deux pays sur cinq couverts par le rapport de l'ONU DC sur la traite n'avaient enregistré aucune condamnation. « Soit ces pays sont aveugles, soit ils sont mal équipés pour faire face, soit les deux. Certains pays, dont quelques grands pays, ne nous informent même pas du problème qu'ils rencontrent. Il se peut qu'ils soient trop désorganisés pour recueillir l'information ou peu désireux de la communiquer, peut-être parce qu'ils sont mal à l'aise », a déclaré le Directeur exécutif de l'ONU DC.

Le public fait souvent l'amalgame entre prostitution et traite des personnes. M. Costa a mentionné la remarque faite par un dirigeant politique: « Nos filles sont belles, c'est pour cela qu'on nous les prend! » « Ce type de banalisation montre que les gens, y compris des personnalités politiques de tout premier plan, ne comprennent pas les enjeux. »

Le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, tout particulièrement les femmes et les enfants, qualifie la traite des êtres humains de cri-



Photo : Parlement éthiopien

me lorsqu'elle passe par le recrutement, le transport, le transfert et l'hébergement ou l'accueil de personnes par le recours à la force ou à d'autres formes de contraintes et à la fraude. Il y a traite lorsque des personnes sont contraintes de se soumettre à certaines activités au bénéfice d'un tiers.

La volonté politique de mettre un terme à cette forme moderne d'esclavage existe-t-elle? Le Directeur exécutif de l'ONU DC affirme que cette volonté politique augmente grâce à la pression des médias. Lorsqu'on lui demande pourquoi ce crime reste trop fréquemment impuni, il répond que: « la culture y est pour beaucoup. Nous voyons l'importance des modèles culturels, qu'il s'agisse de discrimination ou d'exploitation sexuelle. Les femmes ont tendance à être traitées comme des objets. Nous devons faire évoluer les mentalités ». Pour M. Costa, « les burkas et les mannequins des pays occidentaux qui exposent le corps de la femme comme s'il s'agissait d'un objet montrent que les femmes ne sont pas respectées ».

M. Costa attend beaucoup de l'UIP et des parlementaires car, comme il l'a dit : « le chaînon manquant dans la lutte contre la traite est la législation nationale. Les parlements et les parlementaires sont bien placés pour enrayer la traite des êtres humains en faisant œuvre de sensibilisation et en jugulant l'exploitation. Nous disposons d'une législation internationale, mais il nous faut des lois à l'échelon national. 132 pays environ ont adopté des lois. La prochaine étape consiste à les mettre en œuvre, raison pour laquelle j'en appelle aux gouvernements pour qu'ils appliquent les décisions prises par leur parlement. »

Mme Elsa Papademetriou, Vice-présidente de l'UIP, a rencontré, le 6 mai 2009 à Chypre, M. Marios Garoyian, Président de la Chambre des Représentants de ce pays.

## La paix au Moyen-Orient ne peut pas être imposée de l'extérieur

Mme Elsa Papademetriou, Vice-présidente de l'Union interparlementaire mais également Vice-présidente du Parlement grec, s'est adressée à la Réunion internationale des Nations Unies en appui au processus de paix Israélo-palestinien organisée à Nicosie au mois de mai dernier.

L'UIP part du principe que les conflits doivent se résoudre par le dialogue. Comme partout ailleurs, la paix au Moyen-Orient ne peut être imposée de l'extérieur. « L'UIP est convaincue que les hommes et les femmes comme nous peuvent jouer un rôle important pour instaurer cette paix. Nous avons pour mandat de représenter les peuples, et les peuples veulent la paix et la justice » a affirmé la Vice-présidente de l'UIP.

Mme Papademetriou a évoqué la visite entreprise en mars dans la région par le Président de l'UIP, accompagné du Secrétaire général. A Gaza, les souffrances du peuple palestinien leur ont été exposées, particulièrement celles des milliers de femmes et d'enfants innocents, qui se sont une nouvelle fois trouvés sous la ligne de feu. Ils ont vu la destruction de ce qui donnait le sentiment d'être en grande partie des cibles civiles: des hôpitaux et des écoles en ruines, une zone industrielle entière réduite à l'état de métal tordu et de gravats, des ministères et autres institutions bombardées, des logements et immeubles rasés.

Mme Papademetriou a ajouté que le Président Gurirab aurait aimé se rendre en Israël pendant sa mission dans la région, afin de se faire une idée complète de la situation, ce qui n'a toutefois pas été possible en raison du fait que cette mission coïncidait avec les élections et la formation ultérieure d'un nouveau gouvernement en Israël.

Dans le rapport qu'il a présenté à la 120<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP en avril, le Président Gurirab a formulé un certain



Photo: Parlement de Chypre

nombre de recommandations d'action parlementaire. « Il a souligné que nous devrions nous appuyer sur ce que nous avons en commun, ce qui nous unit, raison pour laquelle l'existence d'un parlement pleinement représentatif est si importante. C'est au Parlement que la politique et les projets de chaque pays doivent être soumis à l'examen et au contrôle de forces politiques représentant la société entière et que les accords nécessaires doivent être élaborés. Nous devrions donc faire tout ce qui est en notre pouvoir pour soutenir les efforts palestiniens de réconciliation et aussi apporter notre contribution en aidant le Parlement du peuple palestinien. »

La réconciliation nécessaire exige de s'entretenir avec tous ceux que le peuple palestinien considère comme ses représentants légitimes, élus au Parlement palestinien. C'est aux Palestiniens de régler leurs divergences, mais l'UIP et les autres peuvent aussi soutenir ces efforts en entretenant le dialogue avec toutes les parties pour œuvrer en faveur de la paix et de la coopération.

L'UIP continuera l'important travail réalisé par son Comité des droits de l'homme des parlementaires, notamment les efforts entrepris pour résoudre les nombreux cas de parlementaires palestiniens emprisonnés par les autorités israéliennes.

« Nous devrions commencer à nous préparer pour le jour où le peuple palestinien se rendra aux urnes pour élire un nouveau Parlement. L'UIP accompa-

gnera le processus et est prête à offrir ses connaissances techniques et à envoyer des observateurs à ces élections lorsqu'elles auront lieu » a-t-elle ajouté.

L'UIP et son Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient peuvent considérablement faciliter le dialogue entre les parlementaires israéliens et palestiniens. Un certain nombre de législateurs des deux parlements se sont engagés en faveur d'une solution négociée au conflit. En leur offrant un cadre dans lequel ils peuvent se rencontrer pour échanger leurs avis et mettre en commun leur expérience, des organisations telles que l'UIP peuvent apporter une contribution non négligeable à l'instauration de la paix dans la région.

La communauté internationale doit aussi faire preuve de davantage d'unité. Il est évident que plusieurs pays devront être consultés, y compris la République islamique d'Iran. « Là encore, nous sommes convaincus que l'UIP peut aider à construire des ponts à l'échelon parlementaire. Nous l'avons déjà fait et nous pouvons le refaire ».

Nombreux sont ceux qui, au Moyen-Orient, en ont assez de la guerre et de la souffrance. Les plans tels que l'initiative de paix arabe et la feuille de route pour la paix au Moyen-Orient entérinée par le Quartet sont sur la table depuis un certain temps déjà. « C'est la volonté politique d'agir qui fait cruellement défaut et c'est là que nous, parlementaires, pouvons agir » a souligné la Vice-présidente de l'UIP. ▀

## In memoriam Sheila Finestone

L'UIP est profondément attristée par la mort de l'ancienne sénatrice canadienne Sheila Finestone. Les membres de notre organisation se souviendront longtemps de la sénatrice Finestone pour son attachement et son dévouement aux causes de l'égalité des sexes et du respect des droits de l'homme et du droit humanitaire. Sheila possédait une énergie hors du commun. Elle a défendu les femmes partout dans le monde avec courage. Elle a fait beaucoup pour promouvoir la participation des femmes à la vie politique et publique et elle a aidé l'Union interparlementaire à mettre en place son propre programme pour un partenariat entre hommes et femmes en politique. Elle était aussi à la pointe de nombreuses causes humanitaires, jouant un rôle moteur dans la campagne pour l'adoption de la Convention internationale sur l'interdiction des mines antipersonnel. L'UIP salue Sheila Finestone avec admiration, respect et affection.



## CONTACTS

### Union interparlementaire

*La Maison des Parlements*  
5, chemin du Pommier  
B.P. 330

1218 Le Grand-Saconnex  
Genève - Suisse

Tél. (+4122) 919 41 50

Fax (+4122) 919 41 60

e-mail: [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)

*Bureau de l'Observateur  
permanent de l'Union  
interparlementaire auprès  
de l'ONU*

Room 3002,

220 East 42nd Street

New York, N.Y. 10017

USA

Tél. (+1) 212 557 58 80

Fax (+1) 212 557 39 54

e-mail: [ny-office@mail.ipu.org](mailto:ny-office@mail.ipu.org)

**Le Monde des Parlements,  
revue trimestrielle, est une  
publication officielle de  
l'Union interparlementaire**

### Rédactrice en chef :

Luisa Ballin

### Avec la collaboration de :

Akiyo Afouda

Stara Ahmidouch

Mohamed Amani

Bérénice Auffret-Pereira

Norah Babic

Julie Ballington

Catherine Blondelle

Martin Chungong

Anda Filip

Marina Filippin

Zeina Hilal-Choukair

Rogier Huizenga

Kareen Jabre

James Jennings

Laurence Marzal

Alessandro Motter

Susan Mutti

George Opocensky

Andy Richardson

Mari Sandström

Ingeborg Schwarz

Valeria Sistek

Alain Valtat

Hiroko Yamaguchi

### Site web :

Pieyre Castelner

Sergueï Tchelnokov

Imprimé par Sadag SA - France

© UIP

## Lu dans la presse

### M. Al-Mutawa, parlementaire fraîchement élu, promet de soutenir ses collègues en matière de développement

« Si on m'offre un portefeuille ministériel, je consulterai mes électeurs ». Adnan Mutawa, fraîchement élu au Parlement [du Koweït], a confirmé qu'il consultera ceux qui lui ont permis d'entrer à l'Assemblée nationale, affirme le quotidien arabe Al-Watan. Dans un entretien accordé au quotidien, M. Al-Mutawa a déclaré s'attendre à ce que la réglementation et les projets laissés en suspens soient entérinés lors de la première réunion du nouveau parlement, en précisant qu'il soutiendra le développement, en coordination avec ses collègues. Le quotidien Al-Rai affirme quant à lui que M. Naji Abdullah Al-Abdullah, nouveau parlementaire, aurait entre-temps déclaré que le nouveau parlement a besoin d'honnêteté et de coopération pour les questions concernant le gouvernement et l'Assemblée nationale. « Le Koweït entre dans une ère nouvelle avec l'élection de quatre femmes au parlement ». Dans une déclaration, M. Al-Abdullah s'est engagé à tenir compte des besoins de ceux qui lui ont permis d'accéder à l'Assemblée nationale et à soutenir ceux qui souhaitent transformer le pays. Parallèlement, M. Theo-Ben Gurirab, Président de l'Union interparlementaire (UIP), s'est félicité de l'élection, pour la toute première fois, de femmes au Parlement du Koweït. Le 16 mai, quatre des 50 sièges mis en lice ont été remportés par des femmes. « Il s'agit d'un tournant historique, qui atteste des progrès récemment réalisés par le Koweït du point de vue de la participation politique des femmes. Le partenariat entre les hommes et les femmes pour la conduite des affaires publiques est au cœur même de la gouvernance démocratique. L'UIP applaudit cette réussite et se réjouit de travailler avec le parlement et ses femmes parlementaires nouvellement élues » a déclaré M. Gurirab. D'après l'UIP, dont le siège est à Genève, les femmes représentent en moyenne 9,1 pour cent de tous les parlementaires de la région arabe, contre une moyenne mondiale de 18,4 pour cent.

**Arab Times et Agence de presse koweïtienne -  
18 mai 2009**

## Lu dans la presse

### « Tout le monde doit y mettre du sien »

Extrait : allocution du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, au Parlement finlandais.

Depuis plus d'un siècle, votre grand pays et son parlement ont été les pionniers de la démocratie. Après avoir étendu en 1906, avant tous les autres pays, le suffrage universel et le droit de se présenter aux élections à tous vos citoyens, vous continuez à constituer pour nous tous un exemple aujourd'hui, puisque les femmes représentent presque la moitié de votre parlement, et plus de la moitié de vos ministres. Vous nous montrez que la parité entre les sexes est non seulement possible, mais souhaitable! Les résultats le prouvent. Nous vous devons notre gratitude pour ce rôle de pionnier. Ici, où naguère l'Est et l'Ouest se regardaient en combattants, la Finlande nous montre à tous comment vivre dans la paix et la prospérité, sans tomber dans la complaisance. Vous continuez à nous donner l'exemple en étant à la pointe de l'innovation sociale, politique et économique. Dans cette maison de la démocratie même, vous prenez des décisions ayant un impact non seulement sur la vie de tous les citoyens finlandais, mais aussi de l'ensemble de la population du monde. (...)

Il faut que la voix des parlementaires soit entendue. Aux Nations Unies, nous souhaitons collaborer avec vous et je me félicite de la qualité de la coopération croissante qui s'est instaurée ces dernières années avec l'Union interparlementaire (...).

**Helsinki Times (Finlande) -  
28 mai 2009**

## Azerbaïdjan

Au cours d'un référendum qui s'est tenu le 18 mars 2009, 87 pour cent des électeurs ont approuvé les amendements constitutionnels prévoyant notamment la levée de la limite de deux mandats présidentiels. Le Président Ilham Aliyev a entamé son second mandat de cinq ans en octobre 2008.

## Bolivie

Le 25 janvier 2009, 61 % des électeurs Boliviens ont approuvé une nouvelle constitution lors d'un référendum. Cette nouvelle constitution offre une autonomie plus grande aux neuf départements administratifs et aux communautés autochtones, tout en renforçant le contrôle de l'Etat sur les secteurs économiques clés. Le 7 février, le Président Evo Morales, le premier Président autochtone du pays, a mis en vigueur la Constitution, en s'engageant à « refonder la nouvelle Bolivie unie ». Le nouveau texte fondateur du pays prévoit la tenue d'élections présidentielles et parlementaires le 6 décembre 2009. Le mandat présidentiel accompli dans le cadre de la constitution précédente ne comptant pas, M. Morales peut se représenter.

## Bulgarie

Le 14 avril 2009, le Parlement de 240 membres a adopté un système électoral mixte prévoyant l'élection de 31 membres au scrutin plurinominal majoritaire, le reste étant élu à la propor-

tionnelle. Les sièges vacants affectés au scrutin plurinominal majoritaire seront remplis au cours d'élections partielles. Toutefois, si un membre élu dans ce cadre démissionne pour occuper des fonctions ministérielles, son siège sera rempli par le candidat suivant figurant sur la liste présentée par le même parti pour les élections à la proportionnelle. Le seuil de représentation des partis a été porté de 4 à 8 % du total des voix exprimées. Le 15 avril, le Président Georgi Parvanov a mis son veto à la disposition contenant cette mesure et renvoyé le projet de loi au Parlement, en arguant du fait que la hausse du seuil de représentation nuirait au pluralisme. Toutefois, le 22 avril, le Parlement a rejeté le veto du Président à une majorité de 127 voix, adoptant par là même le seuil révisé.

## Comores

Le 11 février 2009, le Président Ahmed Abdallah Sambi a annoncé la tenue d'un référendum constitutionnel pour le 22 mars, mais repoussé ensuite au 17 mai. Au cours de ce référendum, 93,8 % des électeurs ont approuvé les amendements prolongeant de quatre à cinq ans le mandat du Président fédéral. Les amendements remplacent aussi par un gouverneur le président de chacune des îles composant l'archipel des Comores. Le Président fédéral est aussi habilité à dissoudre l'Assemblée de l'Union, dont la composition statutaire a été réduite de 33 à 24 membres. Le Président Sambi, dont le mandat devait

expirer en mai 2010, restera au pouvoir jusqu'en 2011.

## Fidji

Le 9 avril 2009, la Cour d'appel a jugé illégal le gouvernement militaire établi à la suite du coup d'Etat de décembre 2006 et exigé son remplacement par un gouvernement provisoire. La Cour a ajouté que le gouvernement provisoire ne devrait être dirigé ni par M. Laisenia Qarase (ancien Premier ministre, déposé par le coup d'état) ni par M. Frank (Voreqe) Bainimarama, l'auteur de l'insurrection.

En décembre 2006, M. Bainimarama avait dissous le Parlement et renvoyé le Premier ministre et le Président Ratu Josefa Iloilo. Toutefois, en janvier 2007, il a rétabli M. Iloilo dans ses fonctions de Président, et ce dernier l'a nommé Premier Ministre par intérim. Le jugement d'avril 2009 déclare que le renvoi de M. Qarase et de son cabinet, ainsi que la dissolution du Parlement, constituaient des actes illégaux contrevenant à la Constitution. M. Bainimarama a immédiatement quitté ses fonctions de Premier ministre et dissout son cabinet.

Le 10 avril, le Président Iloilo s'est auto-proclamé chef de l'Etat et a annoncé qu'un gouvernement provisoire préparerait le pays à la tenue, d'ici septembre 2014 au plus tard, d'élections réellement démocratiques. Il a abrogé la constitution de 1997, révoqué tous les juges et déclaré qu'il détenait les pleins pouvoirs. Le lendemain, il nommait de nouveau M. Bainimarama au poste de Premier ministre par intérim.

## Guinée

Le 23 décembre 2008, le Président Lansana Conte, porté au pouvoir par un coup militaire en 1984, est décédé. Quelques heures après son décès, le Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD), composé de 26 de militaires placés aux échelons supérieurs et intermédiaires de la hiérarchie et de six civils, a annoncé que la constitution de la Guinée était suspendue et que le gouvernement et les institutions de la République étaient dissoutes. Le Capitaine Moussa Dadis Camara s'est auto-proclamé nouveau



Photo Assemblée nationale de Bulgarie

Parlement de Bulgarie

Président et a annoncé que le CNDD gouvernerait le pays jusqu'aux élections présidentielles, prévues en décembre 2010, date à laquelle le mandat de M. Conte aurait expiré. Sous la pression internationale, fin mars 2009, le CNDD a annoncé que des élections parlementaires auraient lieu le 11 octobre 2009 et des élections présidentielles le 13 décembre de la même année (avec un second tour éventuel le 27 décembre). Les élections parlementaires devaient avoir lieu avant le mois de juin 2007 mais avaient été repoussées plusieurs fois.

## Kazakhstan

Les 12 et 15 janvier 2009 respectivement, la Chambre des Représentants et le Sénat ont approuvé une loi amendement la loi électorale parrainée par le gouvernement. Cette nouvelle loi garantit la représentation d'au moins deux partis politiques à la Chambre des représentants. Bien que ce nouveau texte conserve le seuil des 7 % requis pour gagner le droit à la représentation parlementaire, il n'accorde de sièges parlementaires au parti arrivant à la deuxième place que si un seul parti dépasse le seuil fixé. Au cours des élections précédentes, qui ont eu lieu en août 2007, le Parti démocrate national « Nur Otan » au pouvoir a remporté les 98 sièges élus directement.

## Madagascar

Le 14 mars 2009, au terme d'une crise politique prolongée, M. Andry Rajoelina, maire de la capitale Antananarive, s'est autoproclamé Président, en évinçant Marc Ravalomanana, Président en place. Le 18 mars, la Haute Cour constitutionnelle (HCC) a entériné la prise de fonctions de M. Rajoelina à la tête de la République et l'a intronisé le 21 mars. Entre-temps, le 19 mars, M. Rajoelina a suspendu l'Assemblée nationale et le Sénat et annoncé que le pouvoir législatif serait exercé par l'Autorité supérieure de transition, le Conseil pour la reprise économique et sociale et le gouvernement. Il avait au départ annoncé que des élections se tiendraient probablement dans les 24 mois. Toutefois, le 30 avril, il a promis à l'Envoyé spécial de l'Union africaine

que ces élections auraient lieu avant la fin 2009. Les pourparlers concernant la formation d'un gouvernement provisoire sont en cours.

## Mauritanie

Le 2 juin 2009, les partisans et les opposants du général Mohamed Ould Abdelaziz, auteur du coup d'Etat, ont signé un accord de paix à Dakar, au Sénégal. Cet accord est venu mettre un terme à l'impasse de dix mois ayant suivi la prise de pouvoir par la force du général Abdelaziz, qui a démis en août 2008 Sidi Ould Cheikh Abdallahi, premier Président démocratiquement élu du pays. Cet accord, parrainé par Abdoulaye Wade, le chef de l'Etat sénégalais, facilitateur de l'Union africaine et du Groupe de contact international (GCI) sur la Mauritanie, prévoit la formation d'un gouvernement d'unité nationale de transition, qui serait chargé d'organiser les élections présidentielles le 18 juillet 2009, le second tour éventuel étant prévu le 1er août.

Bien que le général Abdelaziz n'ait pas suspendu le Parlement au moment de sa prise de pouvoir, cette institution était minée par les dissensions internes s'exprimant entre les partisans du Président démis, principalement au sujet de la formation d'un nouveau gouvernement. Le fait qu'un grand nombre de ses partisans au Parlement aient quitté le parti qui l'avait soutenu pendant les élections présidentielles de mars 2007 a privé le général Abdelaziz d'une majorité parlementaire. Le fonctionnement normal du Parlement a ensuite été entravé par de nombreux boycotts, dont celui lancé par le Président de l'Assemblée nationale, opposant du coup d'Etat d'août 2008.

## Somalie

En août 2008, le gouvernement fédéral de transition et l'Alliance pour la re-libération de la Somalie (ARS), groupe islamiste modéré de Djibouti, ont signé un accord de paix prévoyant la formation d'un gouvernement d'unité. Le 26 novembre, ces deux groupes sont par ailleurs convenus de doubler le nombre statutaire de membres du Parlement fédéral de transition, en le portant à 550, afin d'inclure les 200 membres de

l'ARS et les 75 représentants de la société civile, y compris les groupes d'opposition qui ne sont pas représentés au sein de l'ARS. L'accord stipule aussi le prolongement de deux ans du mandat du Parlement de transition, qui aurait dû arriver à son terme en août 2009. Le Parlement de transition a approuvé ces décisions les 26 et 28 janvier 2009.

Entre-temps, en janvier 2009, les troupes éthiopiennes, qui se battaient contre l'Union des tribunaux islamiques (UTI), ont quitté Mogadiscio, comme le prévoyait l'accord de paix. Le 26 janvier, Al-Shabab (« la jeunesse »), l'aile militaire de l'UTI, a pris Baidoa, siège du Parlement de transition. Le 12 mars, le TFP a tenu sa première séance à Mogadiscio. En date du 29 avril, 523 parlementaires avaient officiellement pris leurs fonctions. Les sièges vacants devaient être remplis en juin 2009.

## Venezuela

Le 15 février 2009, 54 % des électeurs ont approuvé par référendum les amendements constitutionnels, qui prévoyaient la levée des limites imposées aux mandats du Président, des maires et des gouverneurs. Le Président Hugo Chavez peut désormais se représenter aux élections de 2012. Lors du référendum qui a eu lieu en décembre 2007, une proposition visant à lever uniquement la limite imposée au nombre de mandats du Président avait été rejetée.

## Yémen

Le 26 février 2009, la Chambre des représentants a approuvé un amendement constitutionnel destiné à repousser de deux ans les élections parlementaires. Ces élections devaient se tenir le 27 avril 2009. L'amendement avait été proposé par le Président Ali Abdullah Salih lors d'une tentative de résolution d'une crise politique déclenchée par l'opposition, qui était descendue dans la rue pour obtenir des réformes électorales. Les partis d'opposition avaient menacé de boycotter les élections de 2009. Le 27 avril, la Chambre des représentants a approuvé le prolongement de deux ans de son mandat actuel sans modifier le mandat statutaire de la Chambre.

## Guinée équatoriale:

*Echange d'expériences et d'information pour les nouveaux parlementaires*

Mars 2009 a vu le lancement de la seconde phase de mise en œuvre de l'assistance à la Chambre des Représentants du Peuple de Guinée équatoriale, mise en œuvre par l'Union interparlementaire et financée par la Commission européenne et le gouvernement de Guinée équatoriale. Dans ce cadre, l'Union interparlementaire a organisé un séminaire de renforcement des capacités parlementaires élus en 2008. Ce séminaire a porté sur le rôle et les fonctions du député dans un parlement moderne. et a permis aux participants de se faire une idée plus précise de ce que recouvre

le fait d'être parlementaire et d'examiner les domaines dans lesquels le Parlement intervient tout particulièrement.

Cette deuxième phase du projet verra la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités tendant à renforcer les capacités de la Chambre des Représentants du Peuple, tant au niveau de ses membres qu'au niveau du personnel parlementaire. Il s'agit notamment d'activités touchant au partenariat entre hommes et femmes, à la fonction de représentation et à l'amélioration du fonctionnement des commissions permanentes. ▸



Photo UIP/L.Marzal

*Séminaire de formation à la Chambre des Représentants du Peuple de Guinée équatoriale*

## République démocratique du Congo:

*L'UIP lance ses activités d'appui au Parlement*

En mai 2009, l'UIP et le PNUD ont conclu un accord sur quatre ans de partenariat ayant pour objet d'appuyer les assemblées législatives nationales et provinciales de la République démocratique du Congo. Cet accord prévoit la mise en œuvre en partenariat d'activités ayant été identifiées annuellement comme prioritaires. En 2009, dans le cadre de cet accord, l'UIP mettra en œuvre cinq activités touchant essentiellement le

Parlement national : audit organisationnel; évaluation des nécessités en formation et en matériel des secrétaires de débats; formation du personnel en techniques législatives et formation des conseillers de commissions et, enfin, formation des responsables des cellules de communication du Parlement national. La première de ces activités, l'audit organisationnel du Parlement, a eu lieu du 15 au 27 juin 2009. ▸

## Un partenariat Institut de la Banque mondiale/ UIP dans le but d'offrir un programme de formation aux parlements de pays sortant d'un conflit

L'UIP et l'Institut de la Banque mondiale ont uni leurs forces afin d'élaborer et d'offrir, grâce aux technologies de transmission à distance, un cours destiné aux parlements de pays touchés par un conflit. Ce cours, une première pour l'UIP du point de vue du recours à la technologie des visioconférences et qui comprend plusieurs sessions abordant différents aspects du fonctionnement d'un parlement, a eu lieu en mai 2009 et compté avec la participation des Parlements du Libéria et de la Sierra Leone, ainsi que de l'Assemblée législative du Sud-Soudan.

Au cours des dernières décennies, le monde a assisté à une transformation de la nature des conflits. Les conflits traditionnels entre Etats ont laissé la place aux conflits non traditionnels internes aux Etats et les guerres civiles, les insurrections armées, les mouvements sécessionnistes violents ou les guerres à l'intérieur d'un territoire national continuent de dévaster la planète.

L'évolution des conflits a lancé un mouvement visant à réévaluer quels sont les acteurs susceptibles de contribuer à la résolution de cette forme récente du conflit et, plus important encore, à déterminer comment ces acteurs peuvent prendre part au processus de rétablissement de la paix, particulièrement dans les pays en conflit. Plus que jamais, les parlements se présentent comme l'enceinte naturellement désignée pour aborder les questions et les relations sensibles dans les sociétés marquées par le conflit, en contribuant ainsi aux efforts de rétablissement de la paix. Les parlements sont particulièrement bien placés pour s'attaquer aux origines des conflits et concevoir des politiques conçues pour y remédier.

L'objectif de ce cours parlementaire est d'examiner la contribution apportée par les parlements à la réduction de la pauvreté, ainsi que d'étudier la corrélation bien connue entre conflit et pauvreté: la pauvreté rend une société plus vulnérable au conflit, qui génère lui-même de la pauvreté.

Le cours se penche sur les liens entre conflit et pauvreté dans la perspective parlementaire, ainsi que sur le rôle vital que joue le Parlement dans la gestion du conflit, non seulement en intervenant dans les domaines et les relations conflictuels, mais en contribuant à éviter la pauvreté, particulièrement dans les pays en proie à un conflit.